

Lettre Joël BIGOT

PARUTION OCTOBRE 2018

BILAN DU TRAVAIL PARLEMENTAIRE



Joël BIGOT
Sénateur de Maine-et-loire

SECONDE RENCONTRE DES ÉLU(E)S DU MANDAT



En septembre dernier, avec mes colistiers, nous nous étions engagés à vous rendre compte régulièrement de notre mandat et à mettre en place différents lieux et outils pour faire vivre un véritable contrat de mandat entre nous.

Je vous propose une seconde rencontre avec une table ronde consacrée à la fiscalité écologique, à la gestion des déchets et à l'économie circulaire

Vendredi 16 novembre 2018

à partir de 19h30

Salle Nelson-Mandela,

15 chemin de la Monnaie aux Ponts-de-Cé

Merci de vous inscrire sur mon site :

www.joelbigot.fr

ME CONTACTER

4 avenue de Contades
BP 55116

49051 ANGERS CEDEX 2

(parking Marengo ou place Lafayette)

02 41 48 59 90

joel.bigot@senat.fr



[facebook.com/joel.bigot.7370](https://www.facebook.com/joel.bigot.7370)



[@Joelbigot49](https://twitter.com/Joelbigot49)



[Instagram @joelbigot](https://www.instagram.com/joelbigot)

// Une rentrée parlementaire active //

Madame, Monsieur, cher(e) ami(e),

J'ai l'honneur de vous représenter au Sénat depuis un peu plus d'un an. Cette deuxième rentrée parlementaire sera dense et passionnante.

Les discussions autour du Projet de Loi de Finances pour 2019 définiront la stratégie budgétaire, donc les choix de politiques publiques pour l'année à venir. Je m'y investirai pleinement, tout particulièrement dans les budgets de la Mission Écologie, développement et mobilité durables, comme l'année dernière.

À ce stade de nos débats, force est de constater l'absence du sursaut attendu suite à la démission de Nicolas Hulot. Les enjeux écologiques, énergétiques et climatiques sont considérables et les orientations du Gouvernement ne sont pas à la hauteur.

Afin d'y contribuer, je me suis engagé dans un groupe de travail ministériel sur la fiscalité écologique. Je veux confronter ces réflexions à la réalité des situations vécues dans nos territoires.

C'est le sens de la seconde rencontre des élu(e)s que j'organise le 16 novembre prochain. Une table-ronde sera consacrée à la fiscalité écologique, à la gestion des déchets et à l'économie circulaire. J'aurai le plaisir d'y accueillir Nicolas Garnier, Délégué Général de l'association nationale AMORCE.

Ces prochains mois, suite à mon interpellation de la Ministre Jacqueline Gourault, je soutiendrai toute initiative permettant d'assurer une meilleure représentation des communes déléguées dans les communes nouvelles lors du prochain mandat municipal.

Je reste vigilant sur la politique du Gouvernement afin de continuer à être force de propositions tout en défendant la nécessaire autonomie de nos collectivités.

Vous pouvez compter sur mon engagement

MES RESPONSABILITÉS AU SÉNAT

COMMISSION

- > Membre de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable

GROUPE POLITIQUE

- > Membre du groupe socialiste et républicain

GROUPES D'ÉTUDES

- > Agriculture et alimentation
- > Économie circulaire (vice-Président)
- > Économie sociale et solidaire
- > Énergie
- > Francophonie
- > Métiers d'art
- > Numérique
- > Vigne et vin

GROUPES D'AMITIÉ

- > France Afrique de l'Ouest
- > France Pays du Cône Sud (Argentine, Chili, Paraguay, Uruguay)
- > Président délégué pour l'Estonie du groupe France-Pays Baltes

ET ENCORE

- > Membre du Conseil d'administration de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
- > Membre de la Mission d'information sur la réinsertion des mineurs enfermés
- > Membre de la Commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels



LA LOI « AGRICULTURE ET ALIMENTATION » N'EST PAS À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Le 25 septembre dernier, le Sénat a rejeté en seconde lecture le projet de loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous ». Je me suis opposé à ce texte qui ne répond pas suffisamment aux enjeux considérables que nous avons à relever dans ces domaines.

Unanimement salué, le lancement des "Etats généraux de l'alimentation" en juillet 2017, avait suscité des attentes fortes. Mais, après les grands discours, il ne reste pas grand-chose.

Sur le revenu des agriculteurs, le Gouvernement et sa majorité se sont obstinés à refuser que les indicateurs de construction des prix - pourtant essentiels dans leur dispositif - soient validés ou proposés par un organisme public, en l'occurrence l'Observatoire des prix et des marges.

Ils ont finalement laissé aux interprofessions agricoles l'initiative de ces indicateurs, grâce à la ténacité de certains parlementaires notamment du Groupe socialiste et républicains. Malheureusement, en cas d'échec des négociations, il reviendrait à la grande distribution et aux industriels de le faire. Ce sera une fois de plus le pot de terre contre le pot de fer et rien ne changera.

Sur les autres dispositions de ce texte, les reculs ont été nombreux : refus d'inscription de l'interdiction du glyphosate dans la loi, rejet des propositions socialistes pour une politique alimentaire plus ambitieuse et surtout rejet de la création d'un fonds d'indemnisation pour les victimes des produits phytosanitaires, issu d'une proposition de loi socialiste de Nicole Bonnefoy. Le rejet de ce fonds d'indemnisation relève d'une posture politicienne indigne, car les malades n'ont plus le temps d'attendre. Il se peut même qu'un jour, ils engagent la responsabilité de l'Etat.

Mon amendement visant à encourager la transition vers des modes de production biologique en ne pénalisant pas les agriculteurs qui décident de s'engager dans cette voie a malheureusement été rejeté. En revanche, j'ai réussi à convaincre la Haute Assemblée de favoriser la production de miel d'origine française.

L'objectif de 20% de bio dans les cantines, qui avait été rétabli en première lecture en séance publique au Sénat a été préservé par les députés.

Je continuerai à me mobiliser pour les revenus et la santé de nos agriculteurs. Ce combat se poursuivra dès le projet de loi de finances pour 2019 dans lequel le Gouvernement a annoncé la suppression du dispositif TO-DE (travailleurs occasionnels, demandeurs d'emplois) pourtant essentiel pour des pans entiers de notre agriculture et particulièrement ceux qui génèrent le plus d'emplois.



SUIVEZ-MOI EN LIGNE

Vous pouvez suivre toute l'actualité de mon mandat sur mon site internet :

joelbigot.fr



[facebook.com/joel.bigot.7370](https://www.facebook.com/joel.bigot.7370)

twitter.com/Joelbigot49

[@joelbigot](https://www.instagram.com/joelbigot)



LOI ELAN :

UN RENDEZ-VOUS RATÉ

Le projet de loi Elan (Engagement pour le logement, l'aménagement et le numérique) a fait l'objet d'un accord entre sénateurs et députés en commission mixte paritaire (CMP) le 19 septembre dernier. Ce texte traite de questions très importantes pour nos collectivités : l'urbanisme, le logement social, la revitalisation des centres-villes, l'accessibilité des logements aux personnes en situation de handicap, etc.

La CMP a trouvé un accord pour que les organismes de logement social se regroupent afin de former des parcs d'au moins 12 000 logements ou 40 millions d'€ de chiffre d'affaires. Une telle mesure bouleverse les équilibres du logement social déjà durement éprouvés par les précédentes décisions du Gouvernement.

Quant au pourcentage de logements accessibles aux personnes handicapées dans les programmes neufs, il a été fixé à 20 % des logements. Et tous les autres devront être « évolutifs ». Un tel taux ne permettra pas de répondre à la nécessité de prendre en compte le handicap et le vieillissement de la population.

L'objectif de vente massive de logements sociaux est maintenu (environ 40 000 par an, contre 7 000 actuellement). La vente à des investisseurs privés pose de nombreuses questions. Aucune régulation n'est envisagée : c'est la porte ouverte à la spéculation et à la recrudescence de copropriétés dégradées. Les sénateurs avaient introduit un avis conforme du maire pour toute vente de logement HLM. En vain : ce sera finalement un « avis simple » qu'il donnera.

En revanche, petit satisfecit pour les élus locaux et les collectivités : l'aménagement urbain. Grâce aux ajouts des sénateurs, qui ont été retenus en CMP, les maires devront être associés et donner leur accord pour les deux nouveaux dispositifs créés, le projet partenarial d'aménagement (PPA) et la grande opération d'urbanisme (GOU).

La CMP a confirmé l'assouplissement de la portée de l'avis des architectes des Bâtiments de France, ainsi que les diverses mesures visant à favoriser la transparence des procédures d'avis et le dialogue entre maires et ABF. La suppression de la dérogation à la loi MOP, qui avait été adoptée par le Sénat, a également été confirmée.

Les sénateurs avaient apporté de multiples coups de canif à la loi SRU en vue de l'assouplir. Ils ont été quasiment tous été rejetés. Néanmoins, le texte comporte certaines mesures qui y dérogent et qui sont préoccupantes pour la mixité sociale.

Je regrette la trop faible place accordée aux collectivités locales qui n'auront aucun moyen de contrôle des cessions de biens et du processus de regroupement des organismes de logements sociaux, y compris de leurs propres opérateurs.

Enfin, mon amendement qui permet de reconnaître les résidences OACAS (Organismes d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires) comme logement-foyer a été maintenu lors de la CMP. Cette disposition permettra de sécuriser les communautés d'Emmaüs qui accueillent des personnes en très grande précarité.

#LoiElan



MES PRINCIPALES INTERVENTIONS AU SÉNAT

■ ■ 3 avril 2018

Débat sur la politique de fret ferroviaire

J'ai soutenu l'urgence de créer un écosystème favorable au fret pour les entreprises nationales, qu'elles soient publiques ou privées. J'ai demandé à la Ministre de préciser les dispositions envisagées pour encourager concrètement le report modal vers le ferroviaire et aller plus loin que les dispositifs d'incitation que nous connaissons déjà pour rééquilibrer les modes de transport.

■ ■ 15 mai 2018

Débat sur les infrastructures de transport

J'ai interrogé Mme Élisabeth BORNE, ministre chargée des transports, sur le problème national de la congestion numérique des infrastructures routières. En effet, l'utilisation massive des technologies d'information du trafic en temps réel par GPS engendre un report du trafic notamment de poids lourds sur des axes secondaires. Toutes les zones, aussi bien rurales qu'urbaines, sont concernées.

■ ■ 17 mai 2018

Débat sur la politique de concurrence dans une économie mondialisée

Face au risque de voir une harmonisation par le bas de nos normes environnementales dans le cadre des accords internationaux de libre-échange, j'ai interpellé le Gouvernement sur la nécessité de faire du développement soutenable ou durable le nouveau paradigme de notre politique de concurrence.

■ ■ 24 mai 2018

Ma question d'actualité sur l'avenir de la fonction publique

Je me suis exprimé sur la question de l'avenir de la fonction publique, face à l'inquiétude qui s'exprime de plus en plus durement dans les rangs des serviteurs de l'Etat, des collectivités locales et des hôpitaux. J'ai dénoncé les absences de revalorisation du point d'indice ainsi que les suppressions de postes dictées par un point de vue purement comptable, au mépris des enjeux de solidarité et d'équilibre territorial.

■ ■ 30 mai 2018

Projet de loi « pour un nouveau pacte ferroviaire »

Dans la nuit du 29 au 30 mai 2018, je suis intervenu à deux reprises dans l'hémicycle du Sénat afin de défendre des amendements au projet de loi « pour un nouveau pacte ferroviaire ». Ils visaient à maintenir les entreprises du groupe SNCF sous le statut d'EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial).

■ ■ 12 juin 2018

Projet de création d'une agence nationale de cohésion des territoires

J'ai pris la parole dans le cadre des débats sur une proposition de loi relative à l'équilibre territorial et à la vitalité de la démocratie locale, sur la question de la création d'une agence nationale de cohésion des territoires, en insistant sur le grand flou qui entoure ce projet, et sur les risques de nouvelle réduction des moyens dévolus aux collectivités locales.

Vous pouvez visionner l'ensemble de mes interventions en séance et en commission dans la rubrique «VIDEOS» de mon site internet

www.joelbigot.fr

RENDEZ-VOUS AVEC LA MINISTRE JACQUELINE GOURAULT



... LES DOTATIONS AUX COLLECTIVITÉS LOCALES DE MAINE-ET-LOIRE ET LES COMMUNES NOUVELLES EN QUESTION

Ce 5 septembre 2018, une délégation de parlementaires de Maine-et-Loire a été reçue par Madame Jacqueline GOURAULT, Ministre auprès du Ministre de l'Intérieur.

Cette rencontre avait été sollicitée suite au constat de la baisse de 5% en 2018 de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), soit 470 000 € de moins pour soutenir les projets des collectivités parmi les plus petites de notre département.

La réduction de ces crédits s'explique par la baisse significative de la population des EPCI remplissant les critères d'éligibilité à la DETR en 2017 en raison des recompositions territoriales. La Ministre a rappelé que les communes intégrées dans des EPCI urbains continuent d'être éligibles à la dotation en tant que communes. Pour les cas particuliers, elle a proposé de réaliser des simulations qui permettraient de modifier la pondération des critères d'éligibilité.

Suite à mon intervention, la Ministre a indiqué que la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pourrait être étendue pour financer l'ingénierie de projets pour les petites communes. Cette mesure serait intégrée dans le cadre de la prochaine loi de finances pour 2019. En effet, les communes rurales abandonnent bien souvent des projets de territoires faute de pouvoir en financer les études techniques.

J'ai également interpellé la Ministre sur la question des communes nouvelles au sujet de la représentation des communes déléguées. Jacqueline GOURAULT s'est montrée attentive. Au vu de ces annonces, j'invite les élus locaux à m'écrire et à me contacter afin de relayer les difficultés ou les freins qu'ils ont pu identifier dans leurs communes.



PLF2019
PROJET DE LOI
DE FINANCES
2019

ZOOM SUR...

Budget de la transition écologique : des signaux contraires



Groupe de travail au Ministère de la transition écologique et solidaire

“MES INQUIÉTUDES POUR LE POUVOIR D’ACHAT ET LE SERVICE PUBLIC”

Le Gouvernement a présenté ce 24 septembre son Projet de Loi de Finances pour 2019. Les mesures annoncées pour le pouvoir d’achat sont en trompe l’œil. La baisse des effectifs de fonctionnaires et la baisse des budgets de certaines politiques publiques menacent la présence et la qualité du service public. Toutefois, les marges de manœuvre des collectivités semblent être maintenues.

Sur les 6 milliards d’euros de baisse d’impôts annoncés, seuls 900 millions correspondent à de nouvelles mesures en faveur du pouvoir d’achat. Par ailleurs, les 13 millions de retraités français vont subir la non-revalorisation partielle de leurs pensions. Les allocations familiales ne seront quasiment pas revalorisées alors que l’inflation est annoncée à près de 2%. Les 5 millions de foyers qui les perçoivent vont perdre en moyenne 40€ de pouvoir d’achat par an. Il en va de même pour les 6,3 millions de français qui perçoivent les allocations personnalisées au logement (APL). Au total depuis 2017, les coupes sur les APL représentent une perte de pouvoir d’achat de 160€ en moyenne par allocataire.

Le service public est menacé par la suppression de 4 100 postes de fonctionnaires (avec un objectif de - 50 000 pour le quinquennat) dont 1 800 pour l’Education nationale, alors que les effectifs sont en hausse. Les budgets de l’emploi, du logement, des sports sont particulièrement touchés. Le sursaut attendu pour le ministère de la transition écologique et solidaire après la démission de Nicolas Hulot n’aura pas lieu avec notamment la suppression de 1 078 postes.

Le total des concours financiers de l’Etat aux collectivités territoriales serait stabilisé à 48,2 milliards d’euros. La dotation globale de fonctionnement (DGF) est maintenue à 26,9 milliards d’euros. Les dotations d’investissement – dotation d’équipement des territoires ruraux, dotation de soutien à l’investissement local et dotation politique de la ville – sont également préservées, à 2,1 milliards d’euros, dont 1,8 milliard pour le bloc communal.

Le budget du ministère de la transition écologique augmentera de 3% en 2019. Si je salue l’effort budgétaire consacré au développement des énergies renouvelables et aux mobilités, plusieurs autres points m’interrogent.

Ainsi, la hausse de la fiscalité sur les carburants impacte sévèrement les ménages qui ne peuvent faire autrement que d’utiliser leur véhicule. L’augmentation du chèque énergie étendu à 200 euros par an ne permettra pas d’amortir ce surcoût.

De la même façon, la rénovation énergétique des bâtiments patine, alors que cette thématique était annoncée comme prioritaire au début du quinquennat. Nous constatons une attaque en règle contre le crédit d’impôt pour la transition énergétique (CITE) au grand dam du secteur du bâtiment.

Je regrette l’absence de réorientation des fonds de la contribution climat énergie ou « taxe carbone » vers les collectivités locales. La suppression de la niche fiscale sur le gazole non routier aurait permis de dégager un milliard d’euros vers les projets écologiques locaux.

La hausse de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) pour 2021 envoie un mauvais signal aux collectivités. Sans réduction significative des déchets, cette mesure risque en l’état d’appauvrir les collectivités déjà soumises à des contraintes budgétaires drastiques.

Enfin, le ministère subira la suppression de plus d’un millier de postes. Est-ce bien le moment de se priver de compétences nécessaires à l’accompagnement des territoires ?

Lors de l’examen au Sénat, en tant que chef de file pour mon groupe sur les questions de fiscalité écologique, je proposerai des améliorations afin de renforcer la transition écologique de notre pays.

EN IMAGES ...

7 septembre 2018
Inauguration de la foire-
exposition de Chemillé-en-Anjou



7 septembre 2018
Visite de l'Institut de
Cancérologie de l'Ouest à Angers

30 juin 2018
Pose de la première pierre du
futur groupe scolaire de Bauné,
Loire-Authion



23 juin 2018
Au Plessis-Grammoire pour
la réception d'une délégation
Vietnamienne

15 juin 2018
À Briollay, visite d'une délégation
du ministère de l'agriculture,
pour défendre le classement des
basses vallées angevines en zone
défavorisée



27 avril 2018
Visite de l'association d'insertion
SOLIPASS à Tiercé

30 mars 2018
Rencontre de travail avec les
acteurs de l'agriculture biologique



24 mars 2018
Inauguration du foyer des jeunes
de Baugé

HUMEUR...

Démission de Nicolas Hulot

Le 28 août dernier, en écoutant Nicolas Hulot sur France Inter, j'ai été marqué par sa grande sincérité et son courage en tirant les conclusions de l'échec des politiques environnementales du Gouvernement auquel il appartenait. Même si nous n'étions pas d'accord sur tout, à l'image de Notre Dame des Landes, je veux saluer son engagement et sa pugnacité.

Au cours de cette première année de mon mandat, j'ai eu l'occasion de travailler régulièrement avec les services de son ministère sur des sujets variés. L'écart entre la volonté exprimée et les arbitrages du Premier Ministre était frappant.

J'ai entendu son message de nécessaire prise de conscience des enjeux écologiques, climatiques et énergétiques face à un avenir qui n'a jamais été aussi sombre sur ces sujets.

Je fais le vœu que cela soit entendu sur tous les bancs du Parlement, ceux de la majorité comme ceux des oppositions. Je continuerai quant à moi à m'engager en ce sens et ce dès les prochains débats sur le Projet de Loi de Finances pour 2019 à travers les questions de la fiscalité écologique, de l'économie circulaire ou du mix énergétique.

Mes autres rencontres

10 septembre 2018 : visite du Ministre Jacques MEZARD dans le quartier de Monplaisir à Angers // **1^{er} septembre 2018** : inauguration de la foire de la Saint-Gilles à Bauné // **30 août 2018** : rencontre avec l'UDAF à Angers // **27 août 2018** : Inauguration de la « Petite Angevine » à Beaupréau // **20 juillet 2018** : présentation du Cadre-noir à Saumur // **6 juin 2018** : 30^e anniversaire du jumelage entre Beupréau et Abergavenny à Beupréau // **14 mai 2018** : visite de la maison d'arrêt d'Angers // **21 avril 2018** : inauguration de l'école Camille Fasilieu à Cheffes-sur-Sarthe // **20 avril 2018** : inauguration de la place de la gare à La Possonnière // **6 avril 2018** : soirée du jumelage avec le Mali à Savennières // **16 mars 2018** : visite de l'Ecole Supérieure d'Application du Génie à Angers, etc.

**Retrouvez
mon actualité
et des dossiers
d'information sur :**

www.joelbigot.fr

